

ET SI ON PARLAIT DE VOS DÉPLACEMENTS ?

En complément des concertations et enquêtes locales portant notamment sur les itinéraires de vos lignes de transport public, le syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités lance une consultation avec les habitants et les collectivités pour mieux comprendre les usages et habitudes de déplacement (train, bus urbain, car interurbain, voiture, vélo...).

Cette démarche vise à anticiper les besoins de mobilité et à co-construire avec les Autorités Organisatrices de Mobilité, donc La Cali, les réseaux de transports publics à 2025-2030, et notamment les pôles de rabattement, les parking-relais, les aires de covoiturage, ...

Encourager l'utilisation des transports en commun pour réduire l'empreinte carbone

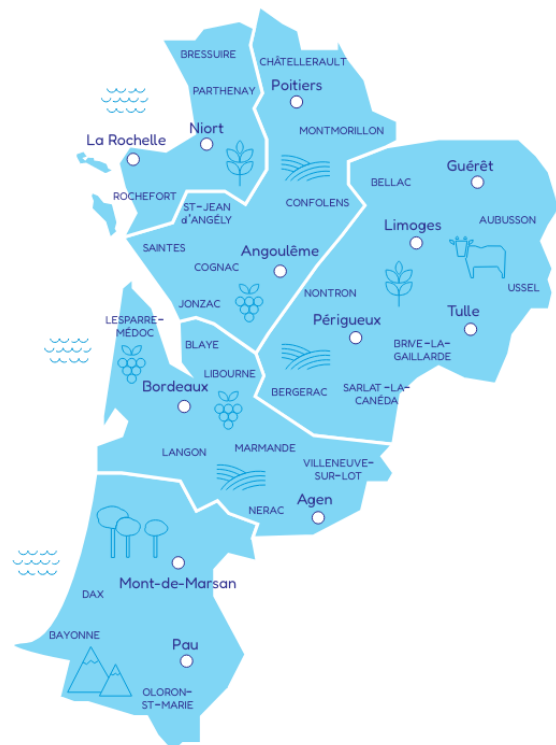
La Nouvelle-Aquitaine est marquée par une forte croissance démographique, hors des cœurs d'agglomération, qui conduit à une augmentation des déplacements. Ces flux occasionnent 45 % des émissions de CO₂, sachant que plus de 92 % de ces trajets relèvent de l'autosolisme.

Il est donc plus que nécessaire aujourd'hui :

- De mieux connecter les territoires ;
- De faciliter l'usage des transports en commun et des transports bas carbone ;
- D'améliorer les temps de parcours ;
- De proposer un service multimodal.

4 étapes pour construire le schéma multimodal ensemble :

1. **Début 2022** : diagnostic du réseau existant.
2. **Avril - fin janvier 2023** : recueil des besoins des territoires de Nouvelle-Aquitaine
3. **Début 2023** : synthèse du diagnostic.
4. **A partir de 2023** : intégration progressive des préconisations de coordination des différents réseaux de TER et de bus.



Donnez votre avis sur [Jeparticipe.nouvelle-aquitaine-mobilites.fr](https://jeparticipe.nouvelle-aquitaine-mobilites.fr)